

II- SITUATION FAMILIALE

Êtes-vous célibataire ?

Êtes-vous marié ?

Si oui :

Date du mariage :

Lieu du mariage (*commune et pays*) :

Nom et prénom du conjoint :

Nationalité du conjoint :

Pays de résidence du conjoint :

N° de la pièce d'identité du conjoint (*carte d'identité française ou titre de séjour*) :

Êtes-vous divorcé ?

Êtes-vous séparé ?

Êtes-vous veuf(ve) ?

Vivez-vous maritalement, en concubinage, ou êtes-vous pacsé(e) ?

Si oui :

Nom et prénom du concubin :

Nationalité du concubin :

Pays de résidence du concubin :

N° de la pièce d'identité du concubin (*carte d'identité française ou titre de séjour*) :

Date et lieu de signature du PACS : _____ à _____

Depuis quand vivez-vous avec votre concubin sur le sol français (en comptant les années de vie commune avant la signature du PACS) :

Avez-vous des enfants mineurs nés et/ou résidant en France ?

Si oui, précisez pour TOUS vos enfants mineurs nés et/ou résidant en France :

Nationalité :

Date d'entrée en France :

Vos enfants sont-ils scolarisés en France ?

Si oui, depuis quelle date sont-ils scolarisés en France ? :

Détenez-vous l'autorité parentale sur vos enfants mineurs résidant en France ?

Contribuez-vous à l'entretien, à l'éducation et aux besoins de vos enfants en France ?

Exercez-vous une activité professionnelle en France ?

Si oui : Précisez la nature de l'activité :

Précisez la période d'activité (*date de début et date de fin*) :

III- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER

Si vous en avez connaissance, précisez le fondement juridique de votre demande :

- AES CST « VPF » (L313-14 / L313-14-1) *Critères circulaire Valls*
- AES CST « salarié/trav.temporaire » (L313-14 / L313-14-1) *Critères circulaire Valls*
- CST/CSP « VPF » Liens pers./familiaux (L313-11 7°)
- CST/CSP « VPF » Conjoint de Français » (L313-11 4° – L211-2-1)
- CST/CSP « VPF » Parent d'enfant français » (L313-11 6°)
- CST/CSP « VPF » Mineur en Fce depuis l'âge de 13 ans (L313-11 2°)
- CST/CSP « Salarié » (L313-10 1°) CST « Travailleur temporaire » (L313-10 2°)
- CST/CSP « Commerçant/Prof.Libér. » (L313-10 3°)
- CST/CSP « Etranger malade » (L313-11 11°)
- CST/CSP / Autre fondement (à préciser) :
- 1ère CR 10 ans ou RLD 10 ans : fondement (à préciser) :
- « Citoyen UE » ou « Membre de famille UE » Carte UE (L121-1) Carte UE Permanente (L122-1)
- « Membre de famille d'UE/PAYS TIERS » Carte UE (L121-3) Carte UE Permanente (L122-1)

Ce formulaire doit être complété et envoyé par mail à l'adresse suivante : pref-immigration@var.gouv.fr

Dès réception, le bureau de l'immigration vous transmettra par mail le dossier et la liste des pièces correspondant à votre situation. Votre dossier complet devra ensuite être transmis au bureau de l'immigration par voie postale, **dans un délai de 15 jours**, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var
Bureau de l'immigration
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Toute demande de titre de séjour reçue directement en préfecture sans saisie préalable du service immigration par la boîte mail indiquée, vous sera retournée sans instruction préalable.



Ce formulaire ne doit pas être utilisé pour les demandes de renouvellement des cartes de résident de 10 ans pour lesquelles les dossiers peuvent être transmis directement par voie postale.

Où trouver mon numéro AGDREF ?

-Titre délivré après 2011 : sur le côté à droite



-Visa long séjour valant titre de séjour :

